



COLOMBELLES, le 30 avril 2018



7 2 3 0 4 3

ABATTOIR CANFLAIS
M. SENECAL
CANFLAIS
14240 CAHAGNES

PEAU DE COU DE POULET

• **COMMÉMORATIF DU PRÉLÈVEMENT :**

Prélevé par : Vos soins

Collecté par : Laëtitia DEMAISON

Le : 27/04/18

Réception laboratoire le : 27/04/18

Analysé le : 27 avril 2018

• **RÉSULTATS :**

Cahier des charges : CANFLAIS1 / Peaux de cou(Spécifications clients)

Paramètres	Méthodes	Résultats	Critères
Salmonelle (mobile) /25g	BKR 23/04-12/07 *	Absence	Absence

• **DÉCLARATION DE CONFORMITÉ :**

Résultat satisfaisant par rapport au cahier des charges cité ci-dessus.

Virginie GRANDIN
Directrice Laboratoire

*Les résultats ne se rapportent qu'aux objets soumis à l'analyse. La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous forme facsimilé photographique intégral. Ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. L'accréditation par le COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation et repérés par le symbole *. L'incertitude de mesure n'est pas prise en compte pour émettre la déclaration de conformité. Ce rapport comporte une page.*

ST : Sous-traité. NC : Non communiqué.

La conclusion est donnée sous réserve quand le résultat est sous la forme Ne'.

Ne'et Ne: Nombre estimé selon NF EN ISO 7218 . Ne* : présent mais < 4 x 1 / d par g ou par mL

N': Nombre obtenu à partir de la boîte de la dernière dilution selon NFEN ISO 7218



COLOMBELLES, le 30 avril 2018



ABATTOIR CANFLAIS
M. SENEAL
CANFLAIS
14240 CAHAGNES

PEAU DE COU DE POULET

• **COMMÉMORATIF DU PRÉLÈVEMENT :**

Prélevé par : Vos soins

Collecté par : Laëtitia DEMAISON

Le : 27/04/18

Réception laboratoire le : 27/04/18

Analysé le : 27 avril 2018

• **RÉSULTATS :**

Cahier des charges : CANFLAIS1 / Peaux de cou(Spécifications clients)

Paramètres	Méthodes	Résultats	Critères
Salmonelle (mobile) /25g	BKR 23/04-12/07 *	Absence	Absence

• **DÉCLARATION DE CONFORMITÉ :**

Résultat satisfaisant par rapport au cahier des charges cité ci-dessus.

Virginie GRANDIN
Directrice Laboratoire

*Les résultats ne se rapportent qu'aux objets soumis à l'analyse. La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous forme facsimilé photographique intégral. Ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. L'accréditation par le COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation et repérés par le symbole *. L'incertitude de mesure n'est pas prise en compte pour émettre la déclaration de conformité. Ce rapport comporte une page.*

ST : Sous-traité. NC : Non communiqué.

La conclusion est donnée sous réserve quand le résultat est sous la forme Ne'.

Ne'et Ne: Nombre estimé selon NF EN ISO 7218 . Ne* : présent mais < 4 x 1 / d par g ou par mL

N: Nombre obtenu à partir de la boîte de la dernière dilution selon NFEN ISO 7218

COLOMBELLES, le 30 avril 2018



ABATTOIR CANFLAIS
M. SENEAL
CANFLAIS
14240 CAHAGNES

PEAU DE COU DE POULET

• **COMMÉMORATIF DU PRÉLÈVEMENT :**

Prélevé par : Vos soins

Collecté par : Laëtitia DEMAISON

Le : 27/04/18

Réception laboratoire le : 27/04/18

Analysé le : 27 avril 2018

• **RÉSULTATS :**

Cahier des charges : CANFLAIS1 / Peaux de cou(Spécifications clients)

Paramètres	Méthodes	Résultats	Critères
Salmonelle (mobile) /25g	BKR 23/04-12/07 *	Absence	Absence

• **DÉCLARATION DE CONFORMITÉ :**

Résultat satisfaisant par rapport au cahier des charges cité ci-dessus.

Virginie GRANDIN
Directrice Laboratoire

*Les résultats ne se rapportent qu'aux objets soumis à l'analyse. La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous forme facsimilé photographique intégral. Ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. L'accréditation par le COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation et repérés par le symbole *. L'incertitude de mesure n'est pas prise en compte pour émettre la déclaration de conformité.*

Ce rapport comporte une page.

ST : Sous-traité. NC : Non communiqué.

La conclusion est donnée sous réserve quand le résultat est sous la forme Ne'.

Ne' et Ne: Nombre estimé selon NF EN ISO 7218. Ne : présent mais < 4 x 1 / d par g ou par mL*

N: Nombre obtenu à partir de la boîte de la dernière dilution selon NFEN ISO 7218



COLOMBELLES, le 30 avril 2018



7 2 3 0 4 6

ABATTOIR CANFLAIS
M. SENEAL
CANFLAIS
14240 CAHAGNES

PEAU DE COU DE POULET

• **COMMÉMORATIF DU PRÉLÈVEMENT :**

Prélevé par : Vos soins

Collecté par : Laëtitia DEMAISON

Le : 27/04/18

Réception laboratoire le : 27/04/18

Analysé le : 27 avril 2018

• **RÉSULTATS :**

Cahier des charges : CANFLAIS1 / Peaux de cou(Spécifications clients)

Paramètres	Méthodes	Résultats	Critères
Salmonelle (mobile) /25g	BKR 23/04-12/07 *	Absence	Absence

• **DÉCLARATION DE CONFORMITÉ :**

Résultat satisfaisant par rapport au cahier des charges cité ci-dessus.

Virginie GRANDIN
Directrice Laboratoire

*Les résultats ne se rapportent qu'aux objets soumis à l'analyse. La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous forme facsimilé photographique intégral. Ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. L'accréditation par le COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation et repérés par le symbole *. L'incertitude de mesure n'est pas prise en compte pour émettre la déclaration de conformité. Ce rapport comporte une page.*

ST : Sous-traité. NC : Non communiqué.

La conclusion est donnée sous réserve quand le résultat est sous la forme Ne'.

Ne'et Ne: Nombre estimé selon NF EN ISO 7218. Ne* : présent mais < 4 x 1 / d par g ou par mL

N': Nombre obtenu à partir de la boîte de la dernière dilution selon NFEN ISO 7218

